RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 20 MARS 2014

portant approbation d'élections de correspondants nationaux à l'Académie d'agriculture de France

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 95-789 du 14 juin 1995 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants nationaux :

- Section Cultures, systèmes de production et produits végétaux

M. Marc DELOS

- Section Bois et Forêts

M. Jean-Marc GUEHL

Mme Claire HUBERT

- Section Elevages, systèmes de production et produits animaux

M. Jean-Pierre DIGARD

M. André PFLIMLIN

- Section Sciences de l'homme et de la société

M. Bernard HUBERT

- Section Physique et chimie des milieux et des êtres vivants

M. Jacques ROY

- Section Sciences de la vie

Mme Agnès RICROCH

Mme Jeanne GARRIC

Mme Arlette LAVAL

- Section Ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement

M. Louis HUBERT

M. Pierre-Marie TRICAUD

- Section Filières alimentaires

M. Georges VERMEERSCH

M. Gérard CUVELIER

- Section Industries des agro-fournitures et des produits autres qu'alimentaires

M. Philippe EVEILLARD

- Section Economie et politique agricoles et rurales

Mme Sophie DEVIENNE

Mme Françoise GERARD

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 20 MARS 2014

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,

Stéphane LE FOLL